

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 B.P. 7021 Ouagadougou 03
Tél. : (226) 25-30-70-64/65
Fax : (226) 25-30-72-42



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 06 JUIL 2026

Communiqué n°2026-00156 /MESRI/SG/UJKZ/P

portant recrutement d'étudiants en première année de Master en Sciences de l'Environnement pour le compte du Centre d'Etudes pour la Promotion, l'Aménagement et la Protection de l'Environnement (CEPAPE) de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Vie et de la Terre (UFR/SVT) – Université Joseph KI-ZERBO
Année académique 2026-2027

Le Centre d'Etudes pour la Promotion, l'Aménagement et la Protection de l'Environnement (CEPAPE) de l'Université Joseph KI-ZERBO recrute des étudiants pour la **formation en présentiel** de la septième promotion en Master Mention Sciences de l'Environnement dans les spécialités suivantes :

- Socio-Economie de l'Environnement (SEE)
- Technologie de l'Environnement, Déchets et Pollutions (TEDP)
- Biodiversité et Environnement (BE)

Cette formation est régie par le régime général des études de diplôme de Master en vigueur.
Le nombre total de places disponibles est limité à quarante (40).

I. OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif général du Master avec la Mention Sciences de l'Environnement est de former des compétences de haut niveau disposant du savoir-faire et savoir-technique transdisciplinaires capables de concevoir et de conduire des activités pour la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.

II. DEBOUCHES

Les diplômés du Master en Sciences de l'Environnement peuvent exercer dans les administrations publiques, les collectivités territoriales, les organisations internationales, les ONG, les bureaux d'études, les centres de recherche et les entreprises privées. Selon leur spécialité, ils interviennent dans les domaines des technologies environnementales, de la gestion des déchets et des pollutions, de la conservation de la biodiversité, de la gestion durable des ressources naturelles, de l'économie de l'environnement, de la gouvernance environnementale et du développement durable.

III. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Est autorisé à présenter son dossier pour le recrutement tout étudiant ou professionnel remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire au moins d'une Licence (BAC+3) ou de tout autre diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur,
 - ✓ dans les **domaines des Sciences et Technologies ou des Sciences Agronomiques** pour la Spécialité Technologie de l'Environnement, Déchets et Pollutions (TEDP) ou la Spécialité Biodiversité et Environnement (BE) ;
 - ✓ dans les **domaines des Sciences Humaines, Economiques ou Juridiques** pour la Spécialité Socio-économie de l'Environnement ;
- avoir une autorisation administrative couvrant la durée de la formation pour le professionnel en activité.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être composé de :

- 1) une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- 2) un extrait d'acte de naissance ;
- 3) une **photocopie légalisée** du Baccalauréat ;
- 4) une **photocopie légalisée** de l'attestation ou du diplôme de licence ou du diplôme équivalent ;
- 5) une **photocopie légalisée** des relevés de notes de la **1ère à la 3ème année de licence** ;
- 6) un certificat de nationalité ;
- 7) un curriculum vitae **daté et signé par le candidat** ;
- 8) une lettre de motivation incluant clairement (i) **des idées de thème de mémoire de master** et (ii) **les perspectives de carrières**.

Pièces supplémentaires exigées pour les employés :

- 9) une photocopie d'attestation ou de certificat d'embauche ;
- 10) une autorisation du Responsable de service précisant que le candidat peut entreprendre la formation en présentiel.

V. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **30 juillet au 30 août 2026 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un Identifiant National d'Etudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et déposer toutes les pièces exigées.

La validation du dossier de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme **Campusfaso**.

par FASO AZERKA. Tout dossier non validé, incomplet ou non conforme (copies non légalisées) ne sera pas examiné. Les frais payés ne sont pas remboursables.

VI. MODE DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTION

1. MODE DE RECRUTEMENT ET CALENDRIER

Une présélection sera faite sur examen de la qualité des dossiers de candidature suivi d'un entretien oral avec les candidats pour la sélection finale.

Les résultats de la présélection seront publiés au plus tard le **05 septembre 2026** par affichage au CEPAPE.

L'entretien oral aura lieu le **10 septembre 2026** à partir de **8 heures** dans les salles du CEPAPE de l'Université Joseph KI-ZERBO (Bâtiment ex IBAM).

Les résultats définitifs seront publiés au plus tard le **14 septembre 2026** par affichage au CEPAPE, sous réserve d'une authentification des diplômes obtenus en dehors de l'Université Joseph KI-ZERBO.

L'accueil des étudiants de la nouvelle promotion est prévu pour le **1^{er} octobre 2026**.

NB : L'admission au test ne donne pas droit à une bourse d'études

2. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION*

Les frais d'inscription à l'Université Joseph KI-ZERBO sont de :

- ✓ 51 500 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays de la zone UEMOA ;
- ✓ 251 500 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays hors zone UEMOA.

Les frais de formation et de laboratoire sont de :

- ✓ 250 000 francs CFA en première année de Master (Master I) ;
- ✓ 500 000 francs CFA en deuxième année de Master (Master II).

***Les paiements des frais d'inscription et de formation sont soumis aux frais appliqués par la plateforme FASO AZERKA.**

Pour toute information, email : cepape@ujkz.bf

P/Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements, des
Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation



Pr Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation :
large diffusion